

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE INTERCOMMUNAL

N° 001/11/03/2024

EXERCICE 2024

Débat d'orientation Budgétaire 2024
Budget Principal

Membres en exercice :	13
Présents :	09
Suf. Exprimés :	10
Votes Pour :	10
Votes Contre :	00
Abstentions :	00

L'an deux mil vingt-quatre, le onze mars à 18h30, le Comité Intercommunal du SITS de Chârost – St Florent, légalement convoqué en session ordinaire, s'est réuni en ses locaux, Place de la République à St Florent/Cher, sous la présidence de Madame C. LOZACH-SIRET.

Secrétaire de séance : Mme TRAMUNT

Date de convocation : 1^{er} Mars 2024.Etaient présent(s) :

Mme BERTON (Titulaire) de Charost – M. GONTHIER (Titulaire) de Civray – Mme FOSSE (Titulaire) de Lapan – Mme TRAMUNT (Titulaire) de Plou – Mme THURNEYSSSEN (Suppléante) de Primelles – M. DELILLE (Suppléant) de St Caprais – Mme BRUNAUD (Suppléante) de St Florent/Cher – M. PHILIPPEAU (Titulaire) de Saugy – Mme LOZACH-SIRET (Titulaire) de Villeneuve/Cher.

Etaient excusé(s) :

Mme PAVIOT (Titulaire) de Lunery – M. BONNET (Titulaire) de Primelles – Mme ROBERT (Titulaire) de St Florent/Cher.

Etaient absent(s) :

Mme CAULIER (Titulaire) de Corquoy – Mme AODAR (Titulaire) de Poisieux – M. ALIAGAS (Titulaire) de St Ambroix.

Ont donné « pouvoir » :

Mme PAVIOT à Mme LOZACH-SIRET

Le Comité Intercommunal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L. 2312-1,

Considérant qu'un débat sur les orientations générales du budget est obligatoire dans les groupements de communes comptant au moins une commune de plus de 3500 habitants,

Considérant que ce débat permet à l'assemblée délibérante de discuter des orientations budgétaires qui préfigurent les priorités qui seront inscrites dans le cadre du budget primitif,

Considérant que le débat doit se tenir dans les deux mois précédant l'examen du budget primitif,

Sur le rapport de Mme LOZACH-SIRET et sur sa proposition,

Après en avoir délibéré,

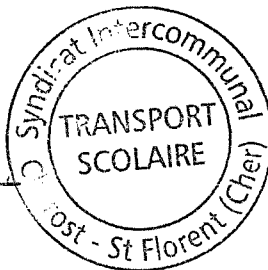
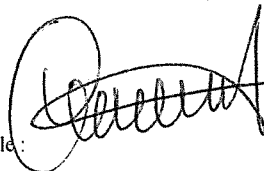
LE COMITE INTERCOMMUNAL

- prend acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire.

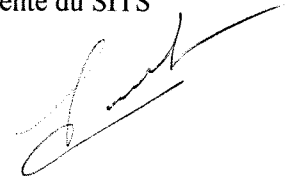
Saint Florent/Cher, le 12 Mars 2024

Au registre sont les signatures

J. TRAMUNT
Secrétaire de séance



C. LOZACH-SIRET
Présidente du SITS



Rendue exécutoire

Transmise en Préfecture le :

Publiée le :

La Présidente du SITS,